

**COMPTE-RENDU ET PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-MELEZES

Séance du 09 août 2022

Le neuf août deux-mille-vingt-deux à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MARTINEZ Gérald, Maire.

Présents : - M. MARTINEZ Gérald - M. BAUDUIN Gilles - M. GARCIN Bernard - M. MICHEL Jean-François - M. MARSAGUET Wladek - Mme SALSANO épouse ARMELIN Martine- Mme VINCENT Margaux

Absents : - M. BLONDEAU Emmanuel - Mme BOUNOUS Sophie (a donné procuration à Margaux VINCENT) - M. HOUDOT Gilles - M. POURROY Pierre

Le Conseil Municipal a désigné Mme Margaux VINCENT pour assurer les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

VVF

- MARCHES PUBLICS : Choix des entreprises pour la Restructuration de 24 logements dans le village VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes
- Demande de subvention dans le cadre du programme ACTEE SEQUOIA

QUESTIONS DIVERSES

La séance est ouverte à 18h30

☆ 1. DELIBERATION N 57-2022 : Choix des entreprises pour la restructuration de 24 logements dans le village VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes

Monsieur le Maire rappelle le projet de restructuration de 24 logements dans le village VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes.

Il indique :

- qu'une procédure de consultation de marché à procédure adaptée pour le choix des entreprises a été engagée le 11/07/2022 en vue de la réalisation de cette opération,
- que la commune a reçu en retour vingt-cinq offres,
- que la commission des marchés s'est réunie le 01/08/2022 pour analyser ces offres : il ressort donc pour chaque lot, les offres les mieux disantes suivantes :

LOTS	ENTREPRISE	TOTAL OFFRE
LOT N°01 - DEPOSE DE MATERIAUX AMIANTES ET PLOMBES	DELT'AMIANTE	67 520,00 €
LOT N°02 - DEMOLITIONS - MAÇONNERIE - V.R.D.	FESTA	67 982,38 €
LOT N°03 - CHARPENTE - COUVERTURE - BARDAGES	DAVIN CHARPENTE	168 867,00 €
LOT N°04 - MENUISERIE EXTERIEURE BOIS	MENUISERIE DE LA TOUR	299 466,00 €
LOT N°05 - MENUISERIE INTERIEURE - MOBILIER - AGENCEMENT	MENUISERIE DE LA TOUR	459 525,60 €
LOT N°06 - CLOISONS - FAUX PLAFONDS	GROUPEMENT BARBIERI PNR	43 064,76 €
LOT N°07 - REVETEMENTS DE SOLS ET DE MURS	CAVEGLIA MARCHETTO	83 241,12 €
LOT N°08 - PEINTURE	SPINELLI	40 536,38 €
LOT N°09 - ISOLATION EXTÉRIEURE - ENDUITS - PAREMENTS PIERRE COLLEE	ARNAUD PEINTURE	55 861,59 €
LOT N°10 - VENTILATION - PLOMBERIE SANITAIRE	LA GAPENÇAISE DE CHAUFFAGE	209 803,71 €
LOT N°11 - ELECTRICITE COURANTS FORTS - COURANTS FAIBLES	INEO	282 919,94 €
TOTAL HT		1 778 788,48 €

Monsieur le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal d'attribuer aux entreprises précitées, les marchés de travaux de restructuration de 24 logements dans le VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

Vu le code de la commande publique ;

Vu l'ouverture des plis en date du 1^{er} août 2022 ;

Vu les négociations financières engagées conformément au règlement de consultation ;

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget annexe VVF 2022 ;

Après avoir délibéré :

- **Décide à l'unanimité** de conclure les marchés précédemment détaillés avec les entreprises proposées par la commission des marchés **pour les lots 1 – 4 – 5 – 6 – 7 – 8 – 9 – 10 – 11** et nommées dans le tableau ci-dessus pour la réalisation des travaux de restructuration de 24 logements dans le VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes.

- **Décide à la majorité (4 pour / 3 abstentions : Margaux VINCENT, Sophie BOUNOUS (pouvoir à Mme VINCENT) et Gilles BAUDUIN)** de conclure le marché précédemment détaillé avec l'entreprise proposée par la commission des marchés **pour le lot 2** – et nommée dans le tableau ci-dessus pour la réalisation des travaux de restructuration de 24 logements dans le VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes

- **Autorise à l'unanimité** le Maire à signer les marchés de travaux correspondants pour la restructuration de 24 logements dans le VVF de Saint-Léger-les-Mélèzes pour un montant total de **1 778 788.48 € HT**

- **Autorise à l'unanimité** le Maire à ordonnancer les dépenses relatives à cette opération.

☆ 2. DELIBERATION N 58-2022 : VVF Demande de subvention dans le cadre du programme ACTEE2 PRO INNO52 – Études techniques, GTC, études d'accessibilité - Commune de St Léger les Mélèzes

Vu le projet de rénovation énergétique du bâtiment communal d'accueil et du bâtiment communal de 24 logements, composant le VVF Villages de St-Léger-les-Mélèzes.

Vu l'engagement de la commune par délibération n°38-2021 du 24/06/2021 dans le programme ACTEE SEQUOIA soutenu par le département des Hautes-Alpes via la FNCCR.

Vu l'accord de la FNCCR pour que l'aide de 12 000 € pour la maîtrise d'œuvre sur les études énergétique soit dirigé sur le bâtiment accueil du VVF

Monsieur le Maire indique que le coût des études est estimé à 34 511.77 € HT dont 10 522.77 € HT relatifs à la partie énergétique du bâtiment central et propose de solliciter l'attribution d'une subvention la plus élevée possible dans le cadre du programme ACTEE2 PRO INNO52 – Études techniques, GTC, études d'accessibilité - Commune de St Léger les Mélèzes.

Accord à l'unanimité

☆ 3. QUESTIONS DIVERSES

La séance est levée à 20h

Le secrétaire de séance

Margaux VINCENT



Le Maire
Gérald MARTINEZ

